



La bande frontalière : un territoire lié à l'économie suisse

À l'est de la région Bourgogne-Franche-Comté s'étend un territoire frontalier où 36 % des actifs travaillent en Suisse. Ici, la moitié des couples, qu'ils comptent un ou deux actifs, sont concernés par le travail frontalier. Les rémunérations élevées des frontaliers en font un des territoires les plus aisés de l'Hexagone. Très attractif, sa croissance démographique est atypique au sein d'une région qui perd désormais des habitants. Par conséquent, l'économie locale devient de plus en plus résidentielle. La bande frontalière est un territoire où le taux de chômage est parmi les plus faibles de la région.

Christine Charton, Hélène Ville (Insee)

Chaque jour, plus de 35 000 actifs (*sources*) de Bourgogne-Franche-Comté vont travailler en Suisse. Ce pays constitue un pôle d'emploi externe important pour la région, loin devant l'Île-de-France et la région Auvergne-Rhône-Alpes qui accueillent respectivement 18 000 et 12 000 actifs de notre région (*figure 1*).

À l'échelle de la région, les travailleurs frontaliers ne représentent que 3,5 % de la population active. Mais leur présence est massive le long de la frontière : 28 300 frontaliers, soit près de 80 % d'entre eux résident dans la « bande frontalière » (*définitions*), territoire plutôt rural où la principale commune est Pontarlier (25 500 habitants), suivie de Morteau (7 000) et de Villers-le-Lac (5 000). Ici, 36 % de la population active travaille en Suisse. Au total, 44 % des 171 000 habitants sont concernés par le travail frontalier, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à un ménage comptant au moins un actif frontalier.

Avec sa proximité de la Suisse et le travail frontalier que cela génère, la bande frontalière constitue un territoire atypique non seulement au sein de la région Bourgogne-Franche-Comté mais aussi de l'Hexagone.

Trois destinations suisses principales

Les 28 300 travailleurs frontaliers de la bande frontalière se rendent principalement dans trois communes suisses proches de la frontière : la Chaux-de-Fonds et Le Locle dans le canton de Neuchâtel ainsi que Le Chenit dans le canton de Vaud (*figure 2*). Dans ces communes très industrielles sont localisés de nombreux établissements du secteur de l'horlogerie relevant d'entreprises appartenant à des groupes multinationaux comme Tissot, Cartier, Rolex ou Swatch. De fait, près de la moitié des frontaliers, principalement des ouvriers qualifiés, travaillent dans l'horlogerie où ils bénéficient de salaires plus élevés que ceux auxquels ils pourraient prétendre en France. D'autres se rendent dans des pôles plus diversifiés et plus éloignés comme ceux de Yvonand ou de Lausanne au bord du lac Léman, où ils travaillent dans les hôpitaux et la restauration à parts égales avec l'horlogerie.

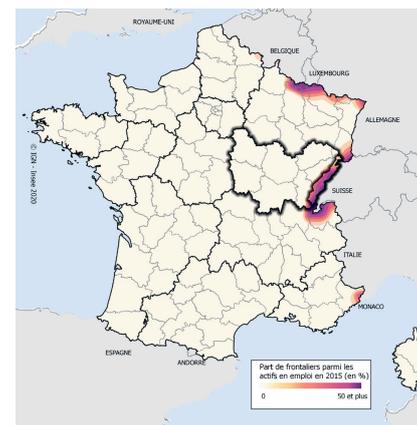
Des couples de frontaliers

Dans la bande frontalière, près de la moitié des couples comptant au moins un actif sont concernés par le travail

frontalier, soit 16 000 couples. Un quart d'entre eux (4 200) sont des couples de frontaliers, c'est-à-dire que l'un et l'autre des conjoints travaillent en Suisse (*figure 3*). Pour les autres couples où un seul conjoint est frontalier, il s'agit de l'homme dans 73 % des cas. L'autre conjoint travaille dans deux tiers des cas. Dans ce type de couple, lorsque la

1 À l'est de l'Hexagone, plusieurs territoires très impactés par le travail frontalier

Part de travailleurs frontaliers parmi les actifs en emploi



Source : Insee, Recensement de la population 2016

femme travaille en France, elle exerce alors une activité principalement dans l'accueil de jeunes enfants, l'administration ou les activités hospitalières.

L'organisation du travail frontalier au sein des couples répond à plusieurs exigences : la recherche d'un salaire plus élevé en Suisse mais aussi le souci de garder une couverture sociale française et de concilier travail et vie de famille.

Les trajets pour travailler en Suisse sont plus longs que les trajets des non frontaliers : 79 km aller et retour contre 45 km en moyenne. Le différentiel est probablement plus important si l'on considère les embouteillages sur les routes qui traversent la frontière et qui touchent même ceux qui habitent tout près de leur lieu de travail suisse. Dans ce contexte, occuper deux emplois frontaliers au sein de la même famille est parfois difficile. D'autant que les deux tiers des couples de frontaliers ne travaillent pas dans la même commune suisse, ce qui nécessite deux moyens de transport différents, souvent deux voitures, sans parler de la gestion éventuelle des enfants.

Niveau de vie élevé des ménages frontaliers

Les salaires suisses, très élevés, assurent aux ménages frontaliers (ménages qui comptent au moins un actif frontalier) des revenus disponibles (après redistribution) très supérieurs à ceux des autres ménages de la région. Ainsi le revenu médian annuel par unité de consommation des ménages frontaliers s'élève à 36 500 euros (soit 3 000 euros mensuels) contre 20 600 euros pour l'ensemble des ménages de la région (1 700 euros mensuels) (figure 4). Pour un couple avec deux enfants, cela correspond à 6 300 euros par mois dans le cas d'une « famille frontalière » et à 3 500 euros pour une famille dans l'ensemble de la région. À noter que 90 % des ménages frontaliers perçoivent plus que le revenu médian de la région : 1 900 euros mensuels contre 1 700 euros.

3 Au sein des couples, les hommes davantage concernés par le travail frontalier

Situation des couples vis-à-vis du travail frontalier

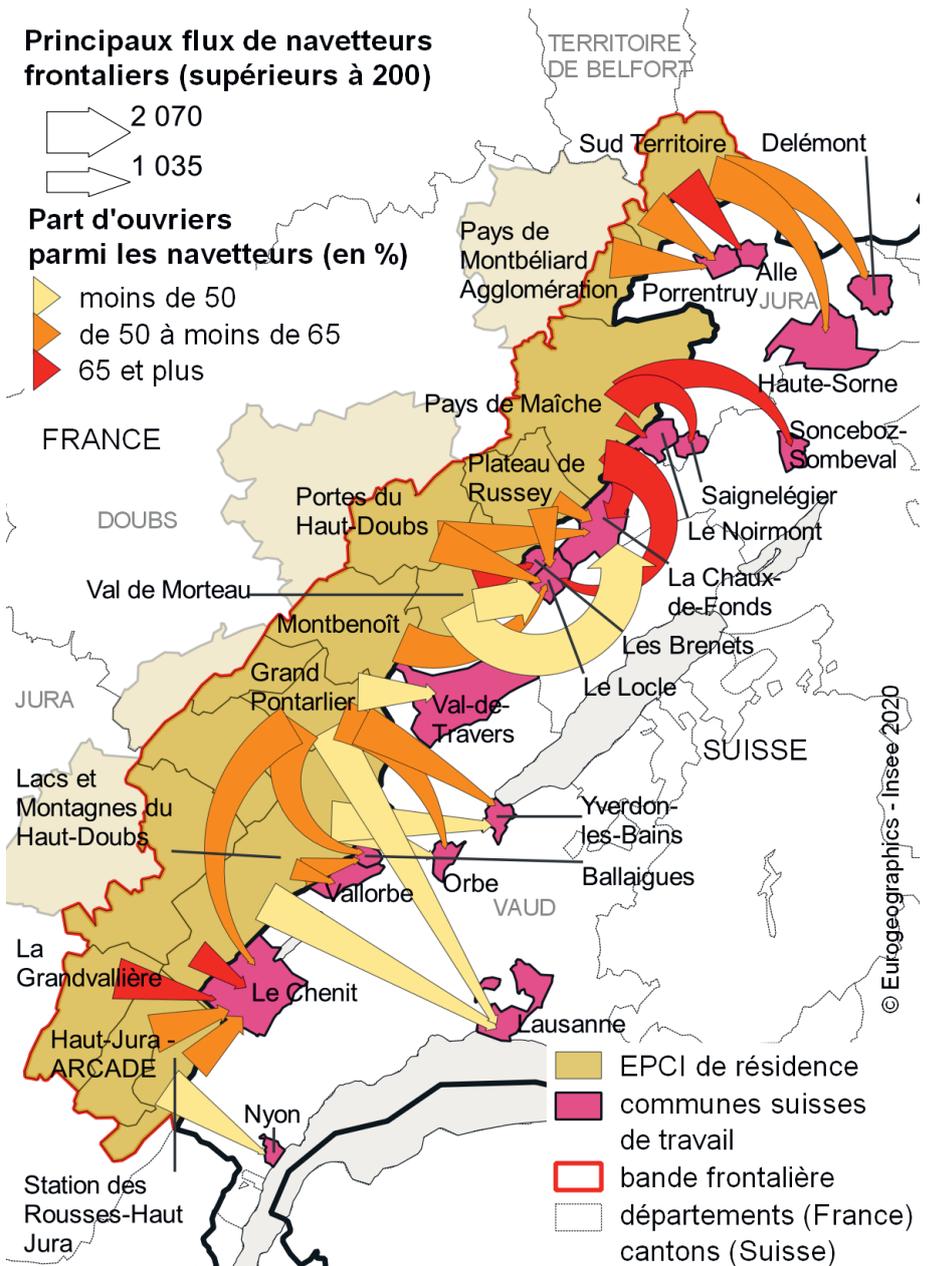
	Nombre de couples
Les deux conjoints travaillent en Suisse	4 150
Seul l'homme travaille en Suisse	8 550
Dont l'autre conjoint travaille en France	5 700
Dont l'autre conjoint ne travaille pas	2 850
Seule la femme travaille en Suisse	3 500
Dont l'autre conjoint travaille en France	2 500
Dont l'autre conjoint ne travaille pas	1 000
Ensemble des couples concernés	16 200

Note : Lorsque le conjoint ne travaille pas il peut être au chômage, inactif, étudiant ou retraité.

Source : Insee, Recensement de la population 2016

2 De nombreux flux de frontaliers le long de la frontière

Principaux trajets domicile-travail des actifs frontaliers



Ces écarts de revenus entre les ménages frontaliers et les autres ne s'expliquent pas seulement par des écarts de salaires, mais aussi par des écarts dans les types de revenus perçus. Par définition, les ménages frontaliers sont actifs et tirent l'essentiel de leur revenu d'un salaire contrairement aux ménages « ordinaires » de la région, plus âgés dont les revenus proviennent pour un quart des pensions de retraite.

De par la forte présence de frontaliers, la bande frontalière fait partie des territoires de Bourgogne-Franche-Comté et même de l'Hexagone où le niveau de vie est le plus élevé. C'est aussi un des territoires les moins concernés par la pauvreté : seulement 7,4 % de sa population vit sous le seuil pauvreté contre 13 % pour l'ensemble de la population régionale. Presque aucun des ménages

frontaliers ne vit en dessous du seuil de pauvreté.

Un territoire jeune et attractif

En 2016, plus de 6 500 personnes sont venues s'installer dans la bande frontalière. Près de la moitié sont concernées par le travail frontalier. Ces actifs sont sur-représentés parmi les nouveaux arrivants, une part supérieure à celle des ménages frontaliers dans l'ensemble de la population (44 %), qui souligne le lien entre cette attractivité et la proximité de la Suisse. L'origine géographique des nouveaux arrivants diffère selon qu'ils sont frontaliers ou pas. Elle est plus diversifiée pour les nouveaux frontaliers qui viennent principalement de quatre destinations : le reste du département du Doubs, la Haute-Savoie, l'Ain et la Suisse.

4 Les revenus des ménages frontaliers très supérieurs aux revenus des ménages de la région

Distribution des revenus annuels des ménages frontaliers de la bande frontalière et de l'ensemble des ménages de Bourgogne-Franche-Comté (en euros)

	1 ^{er} décile	1 ^{er} quartile	médiane	3 ^e quartile	9 ^e décile
Ménages frontaliers habitant dans la bande frontalière	23 364	29 206	36 516	45 710	56 483
Ensemble des ménages de Bourgogne-Franche-Comté	11 508	15 460	20 579	26 775	35 355

Champ : Les ménages frontaliers habitant dans la bande frontalière qui ont déclaré percevoir des salaires de source étrangère dans leur déclaration d'impôts. Il peut s'agir de salaires avec crédit d'impôt égale à l'impôt français, d'autres salaires imposables de source étrangère, de salaires de source étrangère après déduction de l'impôt étranger, ou de salaires des détachés à l'étranger exonérés en application de l'article 81A du Code général des impôts.

Les quartiles et déciles partagent la distribution respectivement en 4 parties et 10 parties égales. Le revenu médian est celui au-dessous duquel se situent 50 % des revenus.

Source : Insee, *Filosofi* 2016

Quelques-uns d'entre eux travaillaient probablement déjà en Suisse et choisissent de résider dans l'Arc jurassien où le prix du foncier est un peu moins élevé que dans d'autres territoires frontalières de la Suisse comme le Pays de Gex. Lorsqu'ils ne sont pas frontaliers, les actifs qui s'installent ici viennent pour l'essentiel du reste du département du Doubs, attirés par les opportunités d'emplois locaux d'un territoire en plein développement. Avec un gain de 1 300 habitants chaque année entre 2012 et 2017, soit un taux de croissance de 0,8 % de la population, la bande frontalière fait figure d'exception dans une région Bourgogne-Franche-Comté avec une population quasi stable pendant la même période (figure 5).

La jeunesse de la population de la bande frontalière contribue aussi à sa croissance démographique. Ici les naissances l'emportent largement sur les décès, la bande frontalière est un territoire où les familles et les jeunes actifs sont très présents. Ainsi, les frontaliers sont plus jeunes et vivent davantage en famille que les autres actifs.

Cette attractivité résidentielle se traduit aussi par une artificialisation croissante du territoire, d'autant que la maison individuelle est ici l'habitat le plus fréquent dans ce territoire rural et peu dense.

Renforcement de l'attractivité depuis les années 2000

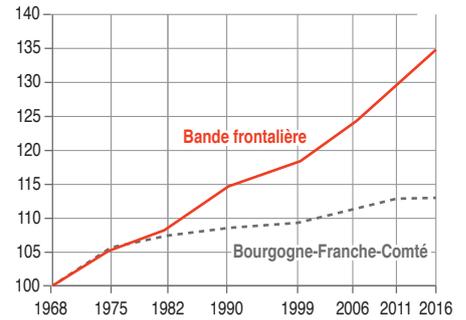
L'attractivité de la bande s'est accélérée à partir des années 2000, suite à l'accord sur la libre circulation des personnes signé entre la Suisse et l'Union européenne. Cet accord a favorisé le travail frontalier et, en levant l'obligation de résider à 10 km de la frontière, il a aussi contribué à étendre le périmètre de la bande plus loin de la frontière (figure 6). La hausse du nombre de frontaliers est passée de 2,4 % par an entre 1990 et 2006 à 4,9 % par an entre 2006 et 2016.

Une économie de plus en plus résidentielle

L'économie de la bande frontalière est aussi très impactée par la proximité de la

5 Forte croissance démographique à partir des années 90

Évolution comparée de la population dans la bande frontalière et en Bourgogne-Franche-Comté (base 100 en 1968)



Source : Insee, *Recensements de la population 1968 à 2016*

Suisse. Les emplois dans le commerce et les services s'y développent, stimulés par la hausse du nombre d'habitants, le pouvoir d'achat des frontaliers et la clientèle suisse. S'ajoute aussi le tourisme, dans ce territoire de moyenne montagne qui compte de nombreux lacs et plusieurs stations de ski. Ainsi, entre 2012 et 2017, la bande frontalière a gagné 300 emplois tertiaires alors que dans le même temps la région en perdait 57 000, pour partie des emplois intérimaires (figure 7).

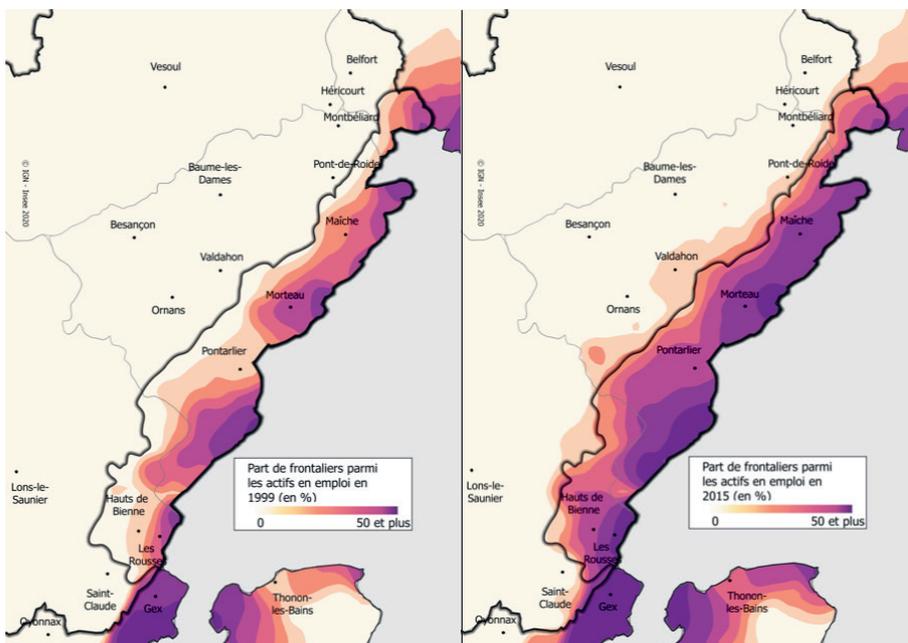
Ici comme dans le reste de la région, l'industrie a perdu des emplois. Le secteur historique de l'horlogerie a quasiment disparu tandis qu'il se développait en Suisse sur le haut de gamme comme Rolex ou sur des produits innovants comme Swatch. Restent dans la partie française quelques fabricants de mécanismes de précision et surtout un lycée de formation aux métiers de l'horlogerie à Morteau qui forme une partie de la main d'œuvre frontalière. La lunetterie, autre spécialité du Haut-Jura a aussi perdu de nombreux emplois. Seule l'industrie agroalimentaire conserve une forte implantation liée à la fabrication du Comté, produit AOC emblématique en lien avec une agriculture très présente et orientée pour l'essentiel dans l'élevage de bovins lait.

La bande frontalière devient ainsi un territoire résidentiel, animé par quelques pôles d'emploi tertiaires comme ceux de Pontarlier et des Rousses ou celui de Morteau qui conserve aussi une économie agricole.

La création d'entreprises témoigne aussi du dynamisme de la bande frontalière. Entre 2016 et 2018, 1 100 entreprises ont été créées, soit un taux de création de 12 % (nombre d'entreprises créées rapporté au stock d'entreprises existantes), légèrement supérieur au taux régional de 11 %. C'est dans le tertiaire, commerce et services que le taux de création est le plus élevé, 13 %, en lien avec l'orientation présente de l'économie de ce territoire.

6 Les frontaliers s'installent de plus en plus loin de la frontière

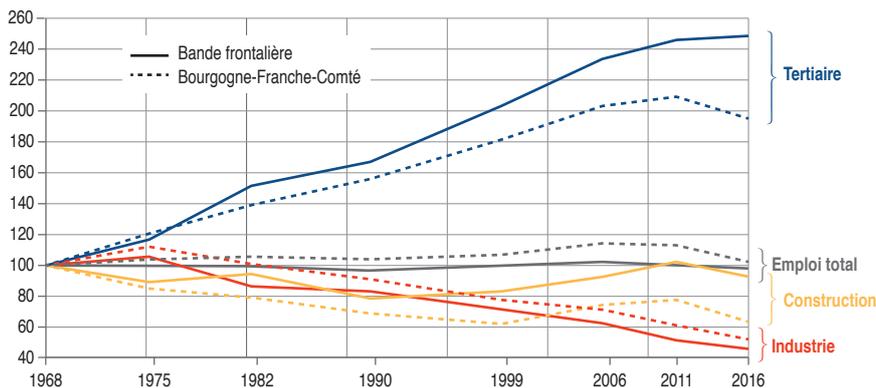
Évolution de la part de frontaliers entre 1999 et 2016



Source : Insee, *recensements de la population 1999 et 2016*

7 Développement des emplois tertiaires dans la bande frontalière

Évolution comparée de l'emploi par grand secteur dans la bande frontalière et en Bourgogne-Franche-Comté (base 100 en 1968)



Source : Insee, recensements de la population 1968 à 2016

Faible taux de chômage

La population de la bande frontalière dispose donc de nombreux emplois de part et d'autre de la frontière, les emplois en Suisse, pour l'essentiel dans l'industrie et les emplois locaux dans le commerce et les services. Ici les taux d'emploi (part de personnes en emploi parmi la population) sont élevés. Le taux d'emploi des hommes (de 15 à 64 ans) dépasse les 75 % contre 68 % en moyenne dans l'ensemble de la région et celui des femmes atteint presque les 70 % contre 62 %. En particulier ce

marché du travail est très favorable aux jeunes : 55 % des 15-24 ans sont actifs contre 45 % en moyenne dans la région. Conséquence, le taux de chômage est plus faible dans la bande frontalière : il était de 5,8 % fin 2019 dans les zones d'emploi de Pontarlier et de Morteau contre 7,2 % en moyenne dans l'ensemble de la région. Ces forts taux d'emploi et faibles taux de chômage génèrent parfois des difficultés de recrutement pour des entreprises locales qui ne peuvent offrir des salaires aussi attractifs que les entreprises suisses. ■

Frontaliers et non frontaliers : des contrats de travail différents et des conditions de logement semblables

Au sein de la bande frontalière résident deux types de population active : les frontaliers et les non frontaliers. Le niveau des rémunérations mais aussi le type d'emploi les différencient. Près de 60 % des frontaliers travaillent dans l'industrie contre seulement 22 % des non frontaliers. Les contrats de travail diffèrent également, les frontaliers sont davantage en CDI (92 % contre 72 %) et travaillent moins souvent à temps partiel (16 % contre 22 %) que les autres actifs.

Cependant, frontaliers/non frontaliers, cette dualité n'a pas vraiment de sens au niveau des ménages composés, selon les cas, d'aucun, d'un ou de plusieurs frontaliers. Par ailleurs, frontalière n'est pas un statut à vie. Des frontaliers reprennent parfois un emploi en France, moins rémunérateur mais plus facilement accessible et soumis à une législation française plus protectrice.

Pour toutes ces raisons, on n'observe pas vraiment de différence dans les conditions de logement entre ces deux populations : les uns comme les autres sont propriétaires de leur logement (70 % des frontaliers et 68 % des non frontaliers), résident souvent en maisons individuelles (65 %) et dans des logements de plus de 100 m² (53 % et 52 %). Ces indicateurs témoignent surtout du caractère rural de la bande frontalière. Seule l'ancienneté du logement diffère, les logements de frontaliers étant plus récents du fait de leur sur-représentation parmi les nouveaux arrivants.

Source du nombre de frontaliers, définition de la bande frontalière

Le nombre de frontaliers parmi la population active française de cette étude est mesuré par le **Recensement de population** de l'Insee (enquêtes de recensement de 2014 à 2018 qui donnent une information millésimée 2016) fournit le lieu de résidence et le lieu de travail de toutes les personnes résidant en France. Il permet donc de compter les actifs qui résident en France et travaillent à l'étranger. La multitude de thèmes abordés permet d'obtenir des informations sur leur profil socio-démographique (âge, sexe, profession, conditions de logement...) et sur leur mobilité géographique (lieu de résidence antérieur).

Par ailleurs, l'Office statistique fédéral de la statistique suisse produit des informations sur les travailleurs frontaliers étrangers en activité dans les entreprises suisses (Statistique des frontaliers) avec quelques caractéristiques sur le secteur d'activité et le département de résidence. Cette statistique de source administrative permet un suivi conjoncturel trimestriel du travail frontalier, soit fin 2019, près de 37 500 résidents non suisses de Bourgogne-Franche-Comté exercent une activité professionnelle en Suisse.

La région partage avec la Suisse 230 km de frontières délimitées du nord au sud par la rivière du Doubs puis le massif du Jura.

Le **périmètre de la bande frontalière** a été défini en mesurant la part d'actifs travaillant en Suisse par commune. Ont été retenus les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) dont la plupart des communes comptent au moins 40 % de frontaliers parmi les actifs.

Ce territoire regroupe 171 000 habitants soit 6 % de la population de la région. Il concentre à lui seul 80 % des frontaliers de Bourgogne-Franche-Comté.

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
CS 11997
25020 BESANÇON CEDEX
Directeur de la publication :
Moïse Mayo
Rédactrice en chef :
Isabelle Revillier
Mise en page :
STDI
Crédits photos :
CRT, L. Cheviet
ISSN : 2497-4455
Dépôt légal : juin 2020
© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Bouriez M., René Y., Charton C., (Insee), Hmamda N., (Service de statistique Neuchâtel), « Arc jurassien franco-suisse : quatre territoires pour une coopération diversifiée », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 44, Novembre 2018.
- Bouriez M., Charton C., (Insee), Hmamda N., (Service de statistique Neuchâtel) « Tourisme dans l'Arc jurassien : une offre d'hébergement différente de part et d'autre de la frontière », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 50, Février 2019.
- Les publications et données de l'Observatoire statistique de l'Arc jurassien (Ostaj) sont consultables sur le site www.arcjurassien.org/ostaj

